



Angoulême

VOTRE BULLE  
D'INSPIRATION



# TÉLÉ ASSISTANCE

**Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) d'Angoulême propose un service de téléassistance.**

Ce dispositif est un outil essentiel au maintien à domicile des personnes âgées et/ou handicapées. Il permet d'être en lien constant avec une centrale d'écoute, 24h/24h, tous les jours de l'année. Une réponse adaptée à chaque appel est alors apportée dès que le système d'alerte relié à l'installation téléphonique (portable, fixe ou GSM...) est déclenché.

Montant de la mise à disposition du matériel : 57,12 €.

Montant des tarifs mensuels (calculé en fonction des revenus) **(1)** :

## TARIFS MENSUELS À COMPTER DU 1<sup>ER</sup> AVRIL 2023

BARÈMES DE REVENUS MENSUELS PERSONNE SEULE	BARÈMES DE REVENUS MENSUELS COUPLE	TARIF MENSUEL TTC <b>(2)</b>
inférieur ou égal à 956,99 €	inférieur ou égal à 1606,99 €	<b>12,59 €</b>
de 957 € à 1176,99 €	de 1607 € à 1826,99 €	<b>14,36 €</b>
de 1177 € à 1306,99 €	de 1827 € à 1956,99 €	<b>18,02 €</b>
de 1307 € à 1496,99 €	de 1957 à 2146,99 €	<b>20,81 €</b>
de 1497 € à 1683,99 €	de 2147 € à 2333,99 €	<b>24,30 €</b>
au-delà de 1684 €	au-delà de 2334 €	<b>28,08 €</b>

## OPTIONS DISPONIBLES NOUVEAUX TARIFS À COMPTER DU 1<sup>ER</sup> AVRIL 2023

PRESTATIONS	TARIFS MENSUELS TTC (2)
Détecteur de chutes	2,52 €
Tapis de contact	2,52 €
Téléphone portable géolocalisé	11,34 €
Détecteur de fumée	2,02 €
Boîte à clés (pose comprise)	3,78 €
Montre géolocalisée	26,15 €

Ce service est agréé *service à la personne*, permettant de bénéficier d'une réduction ou de crédit d'impôts. Un agent du CCAS peut venir à votre domicile, lors de l'inscription, afin d'évaluer et analyser vos besoins.

**(1)** calcul en fonction des ressources, prise en charge possible par le Conseil Départemental pour les personnes âgées relevant de l'aide sociale ou de l'Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA).

**(2)** ce service est facturé au trimestre

### Y a-t-il une condition d'âge et de résidence pour les bénéficiaires ?

Cette prestation s'adresse aux personnes résidant sur Angoulême :

- de plus de 60 ans
- en situation de handicap sans condition d'âge

### ● RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

Service Autonomie Seniors : 37 rue du Moulin des Dames - 16000 Angoulême

Tél. : 05 45 37 53 30



angouleme.fr

